



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 09 novembre 2018

Ordre du jour :

- 1 Bilan des inscriptions pour cette saison 2018-2019.
- 2 T-Shirts techniques et coton.
- 3 Les équipes ?
- 4 Concours Extérieur de l'été 2019.
- 5 Concours Salle du 08 et 09 décembre 2018.
- 6 Concours départemental Salle du 02 et 03 février 2019.
- 7 Questions et points divers :

○

Présents : Le président, le vice-président, le secrétaire, la secrétaire adjointe, le trésorier, la trésorière adjointe.

Excusé : Jean-Claude (membre d'honneur) , Laurent (responsable du matériel).

Ouverture : La séance est ouverte à 18h37.

I) Bilan des inscriptions pour cette saison 2018-2019.

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, le nombre d'adhérents reste constant au club. Cette année, il y a, actuellement, 62 adhérents. Pour les nouveaux, il y a 7 adultes et adolescents qui viennent le mardi. Parmi eux, seulement 2 féminines, une adolescente cadette et une sénior 3. Pour ceux du mardi, il y a 10 enfants, 5 gauchers et 5 droitiers pour 4 filles et 6 garçons.

Dans les adhérents, il manque encore Jean-Claude, Laurent (pour des raisons graves de santé), et deux demoiselles qui n'ont pas encore confirmé leur adhésion. Chez les compétiteurs aussi il y en a des nouveaux : André Quinci en arc à poulies et Thierry Derocq en arc nu. D'un autre côté, Gabriel Pierret (arbitre jeune et compétiteur arc à poulies) est retourné à Bonneville. Michel Gesnik, nous quittera pour son transfert à Thônes le 12 novembre prochain.

Grégory remet au président les chèques correspondants au paiement des kits initiations et au trésorier, les reçus de paiement des adhésions, de PassRégion et des kits.

II) T-Shirts techniques et coton.

Une commande sera passée rapidement pour des t-shirts techniques pour 2 jeunes filles qui vont démarré la compétition cette saison. Grégory va demander aux adhérents, qui sont intéressés par l'achat d'un t-shirt, sachant qu'André et Thierry en ont déjà acheté un. Une commande plus groupée sera fait ensuite.

Hervé nous présente les échanges qu'il a eus avec des potentiels fournisseurs de vêtements brodés. Cela reste infructueux. Il va relancer quelques contacts et en prendre de nouveaux.

III) Les équipes ?

Pour cette saison les membres du bureau sont d'accord pour réinscrire l'équipe poulies qui monte en DRE.

Ils sont aussi d'accord pour inscrire 2 équipes en Challenge. Cela permettra de panacher les archers et de proposer à des jeunes compétiteurs (à partir de cadets) de faire du tir par équipe. Pour valider la décision, il faudra avoir une certaine certitude sur la participation des archers à ces concours.

Grégory attend l'ébauche du calendrier pour en discuter avec les jeunes et moins jeunes...

IV) Concours Extérieur de l'été 2019.

Nous organisons généralement notre concours extérieur début juillet. Mais cette année, le calendrier est contre nous. Le 29 et 30 juin, se déroulera le Championnat de Ligue de Tir en Extérieur (le fédéral n'existant plus) qui correspond à du FITA. Le 06 et 07 juillet, la commune de Cluses organise une manifestation avec 21 Batteries Fanfares de Haute-Savoie, manifestation qui n'a pas eu lieu depuis 1981. Tout le personnel de mairie sera réquisitionné pour cette occasion et nous ne pourrons donc pas avoir le matériel pour l'organisation du concours puisqu'il est stocké dans des locaux de la municipalité dont nous n'avons pas accès. Le 13 et 14 juillet, il y a le Championnat de France Campagne à Vaujany où notre président sera arbitre et la finale DRH et Challenge à Lezoux.

Comme nous ne pouvons pas organiser notre concours face à un concours régional, il faudrait le faire avant le 29 juin ou après le 14 juillet. Avant le 29 juin, les compétitions de rugby et de foot ne sont pas finies et nous n'aurons pas le terrain. Après le 14 juillet, trop de monde est en vacances et il n'y aura que peu de participants. Au vu de l'investissement humain que cela représente comparé au bénéfice financier pour le club, il y a de très grande chance que nous ne fassions pas de concours Extérieur en 2019.

Jean-Jacques attend une réponse pour l'occupation du terrain avant le 29 juin avant de valider définitivement ce choix.

V) Concours Salle du 08 et 09 décembre 2018.

Déjà une cinquantaine d'inscrits pour notre concours. Jean-Jacques est allé chez Haribot pour acheter les bonbons (pour les 2 concours). Il reste à trouver des boites fermables (taille barquette de frites) pour faire les lots. La demande de matériel est déjà faite.

Le rendez vous pour l'installation de la salle et la buvette sera à 13h à la salle. Malheureusement, le matériel stocké chez Laurent. Cela implique une organisation un peu fortement différente par rapport à d'habitude, d'autant plus que c'était le véhicule de Laurent qui servait au transport. Il faudra du monde pour prendre le matériel le vendredi soir et pour le ranger le dimanche soir. Voir même des volontaires pour stocker une partie de ce matériel chez eux. Jean-Jacques doit passer faire un inventaire grossier du matériel (nombre de caisses) et des dimensions pour estimer l'espace de stockage nécessaire. Il faudra bien compter le matériel annexe, cafetière, micro-ondes, plaques chauffantes... [*Grandes discussions*]

Le matériel TRAPTA sera à récupérer à Annemasse après leur concours. Afin de pouvoir faire l'affichage correctement il faudra occulter certainement baies vitrées, derrière le greffe. Il faut mesurer les fenêtres (Grégory) pour voir si on achète une bâche ou des sacs poubelle épais.

Jonathan va nous préparer les crêpes.

Il est décidé d'acheter des minis barres chocolatée pour la buvette.

Il faut voir avec Florence s'il sera possible d'avoir la machine à hotdogs.

Pascal a envoyé les courriers aux élus et a commencé à distribuer les tombolas mais chez les enfants, les parents se sont vite sauvés pour esquiver cela.

Marc se propose pour faire la soupe mais il serait souhaitable de lui apporter le cuiseur au plus vite.

Il faut aussi faire le point sur le nombre de blasons.

VI) Concours départemental Salle du 02 et 03 février 2019.

Le président explique la situation qui était encore la nôtre il y a une semaine par rapport à l'utilisation de la salle et la mise à disposition par la mairie.

L'invitation sera une invitation type envoyées par le Comité Départemental où il faudra juste apposé notre logo avant diffusion.

La mise en place de la salle ne pourra se faire qu'à partir du samedi matin (7h) car la salle ne sera pas disponible la veille. Le timing sera très chaud puisque le greffe du samedi est prévu pour 11h. Le concours se finira le dimanche soir vers 17h.

La liste des participants, ne sera officielle qu'à partir du 28 ou 29 janvier, suite au concours de Bonneville. Il faudra rentrer tous les participants dans le logiciel Result'Arc ensuite pour faire les cibles.

VII) Questions diverses :

a. NEANT.

Clôture de la séance à 22h28.

La date de la prochaine réunion de bureau est fixée au 18/01/2019, à 19 heures, lieu à définir.

Le Secrétaire: G. Turbelin

